

Société d'Articles Hygiéniques « SAH »



Première partie : rapport de gestion 2017 de la Société « SAH »

Deuxième partie : rapport de gestion 2017 du groupe SAH

CONJONCTURE ECONOMIQUE INTERNATIONALE

L'économie mondiale a continué de progresser à un rythme modéré, La reprise a été entravée par de nouveaux problèmes, dont un certain nombre de chocs inattendus, tels que l'intensification des conflits géopolitiques dans différentes régions du monde

Un ralentissement sensible a été constaté dans plusieurs grands pays émergents, notamment en Amérique latine et dans la Communauté d'États indépendants. Un certain nombre de ces pays ont été confrontés à divers problèmes, notamment des déséquilibres structurels et des tensions géopolitiques.

CONJONCTURE ECONOMIQUE NATIONALE

L'activité économique pour l'année 2017 aurait enregistré une stagnation avec un taux de croissance ne dépassant pas 1% contre 1.5% prévu initialement

Pour l'année 2018, les prévisions initiales tablent sur une reprise économique modeste avec un taux de croissance de 2,5%. Cette performance semble insuffisante pour faire face aux défis majeurs de l'économie tunisienne, notamment en matière de création d'emploi.

L'année 2017 a été caractérisée par ce qui suit :

- Chute de l'activité dans les services en 2017.
- Détente des tensions inflationnistes au cours des derniers mois de 2017.
- Accentuation du déficit de liquidité des banques au dernier trimestre de l'année 2017.
- Poursuite de la baisse de l'indice Tunindex conjuguée à un recul des émissions des sociétés par appel public à l'épargne et un affermissement des transactions sur le marché secondaire.
- Déficit courant toujours élevé et niveau appréciable des entrées nettes de capitaux au cours de 2017.
- Dépréciation du dinar vis-à-vis du dollar américain et appréciation par rapport à l'euro en 2017.

LE GROUPE SAH - Continuité de la croissance

Dans ce contexte économique difficile à l'échelle nationale et internationale, le groupe « SAH » a pu confirmer la croissance de son volume d'affaires et de sa performance pour clôturer l'année 2017 avec un total revenus de 376.795 KDT (10 % d'augmentation par rapport à 2016) et un bénéfice net part du groupe de 24.635 KDT (- 26 % de diminution par rapport à 2016).

Première partie

Rapport d'activité 2017 de la Société d'Articles Hygiéniques

SOMMAIRE

Présentation de la société

Chapitre 1 : Activité et résultats

Chapitre 2 : Participations

Chapitre 3 : Actionnariat

Chapitre 4 : Organes d'administration et de direction

Chapitre 5 : Le titre SAH en bourse

Chapitre 6 : Affectation des résultats

Chapitre 7 : Contrôle des comptes

Chapitre 8 : Gestion des ressources humaines

Chapitre 9 : Eléments sur le contrôle interne

Chapitre 10 : Etats financiers

Chapitre 11 : Rapports des commissaires aux comptes

PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale : Société d'Articles Hygiéniques « SAH »

Objet : La production des articles hygiéniques, paramédicaux, et cosmétiques et d'une manière générale, la réalisation de toute opération se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Forme juridique : Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Nationalité : Tunisienne

Siège social : 5 Rue 8610, zone industrielle la Charguia 1 – Tunis.

Durée : La société est créée en 1994 pour une durée de 99 ans.

Registre de commerce : B151092003.

Capital social au 31 décembre 2017 : 53.334.842 dinars

Nombre d'actions : 53.334.842 actions de valeur nominale de 1 dinars chacune.

CHAPITRE 1 : ACTIVITE ET RESULTATS

L'année 2017 a été marquée essentiellement par les événements suivants :

- ✚ Conjoncture économique difficile à l'échelle nationale et internationale.
- ✚ Dépréciation du dinar par rapport au dollar et dépréciation par rapport à l'Euro.
- ✚ Continuité du programme d'investissement de SAH avec des investissements totalisant 24 MDT.
- ✚ Augmentation des revenus de 3% par rapport à 2016.
- ✚ Diminution du chiffre d'affaires à l'export de 14%

1.1 Activité, situation et résultats

L'année 2017 a été une année moyenne pour la société « SAH ». La société SAH a réussi à augmenter son chiffre d'affaires à par rapport à 2016 de 3%.

L'année 2017 a été marquée par une augmentation du coût matière et en maîtrisant la même marge suite à la négociation de nouveaux prix d'achat.

Au 31 décembre 2017, le résultat net de la société s'est établi à 13.397 KDT, soit une diminution de 53% par rapport à 2016.

Réalisations commerciales

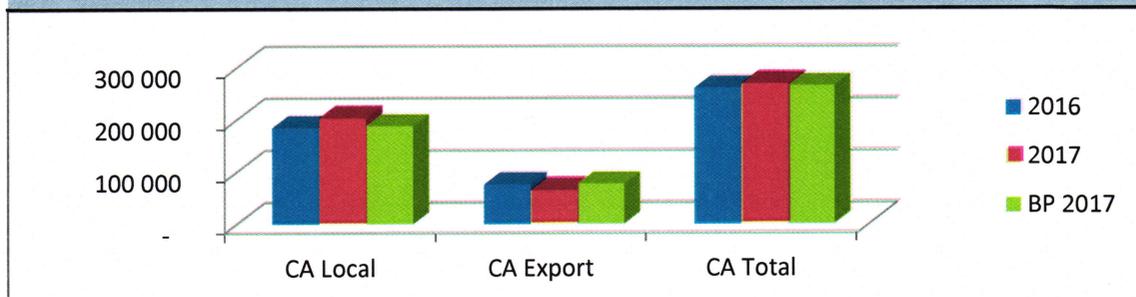
En 2017, les revenus de la société SAH ont enregistré une croissance de 3% pour atteindre 268.6 KDT contre 260.6 KDT en 2016 et contre 265 KDT prévu au niveau du business plan, soit un taux de réalisation du chiffre d'affaires prévu au niveau du business plan de 101%. Cette augmentation est la résultante d'une augmentation des ventes sur le marché local de 13% malgré une diminution des ventes à l'export de 14%.

Evolutions des revenus 2016-2017

Chiffres en KDT	2016	2017	Var	BP 2017	Tx réel
Chiffre d'affaires local	184 698	203 428	10%	188 210	108%
Chiffre d'affaires export	75 978	65 138	-14%	76 875	85%
TOTAL	260 676	268 566	3%	265 085	101%

Evolutions des revenus 2016-2017

Chiffres en KDT	2016	2017	Var	BP 2017	Tx réel
Chiffre d'affaires local	184 698	203 428	10%	188 210	108%
Chiffre d'affaires export	75 978	65 138	-14%	76 875	85%
TOTAL	260 676	268 566	3%	265 085	101%



Réalisations industrielles

L'année 2017 est marquée par :

- Une importante hausse de la production des gammes hygiène féminine et hygiène bébé par rapport à 2017.
- Une diminution de la production de la gamme adulte.
- Une augmentation de la production de la gamme hygiène papier de 15 % par rapport à 2017.
- Une augmentation de la production pour la gamme lingette de 9 % suite à l'augmentation de la demande.

Investissements

Désignation	IMMOB. VAL. BRUTES			
	31/12/2016	ACQUISIT°	CES/ RECL/ REGUL	31/12/2017
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, marques, brevets	347	37	-	384
Logiciels	1 047	195	7	1 249
TOTAL DES IMMOB. INCORPORELLES	1 394	232	7	1 633
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrain	2 699	-	-	2 699
Construction	19 252	0	-	19 252
Installation générale agenc.aménag.constr	15 256	354	-	15 610
Installation technique	1 734	114	-	1 848
Install. générale agenc.aménag.divers	1 584	584	2	2 170
Matériel industriel	76 467	17 662	5 315	99 443
Matériel de transport	8 786	859	- 351	9 294
Équipement de bureau	496	86	- 1	581
Matériel informatique	1 586	313	60	1 959
Matériel de laboratoire	102	39	39	179
Immobilisations en cours	9 296	3 101	- 4 692	7 704
Matériel de transport/leasing	11 415	1 354	- 3 996	8 773
TOTAL DES IMMOB. CORPORELLES	148 672	24 466	- 3 624	169 514
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	150 066	24 698	-3 616	171 148

Dans le cadre de son programme de croissance et conformément à son business plan, la « SAH » a réalisé des investissements importants en 2017 et qui visent essentiellement à augmenter la capacité de production et de stockage.

Le total des immobilisations est passé de 150.066 KDT en 2016 à 171.148 KDT en 2017 enregistrant ainsi une augmentation de 21.081 KDT expliquée essentiellement par :

- ✚ L'augmentation de la rubrique « matériel industriel » de 22.976 KDT suite à l'acquisition de nouvelles lignes de production.

Rentabilité

L'année 2017 est marquée par une rentabilité moyenne enregistrée. En effet, le résultat net a diminué de 15.163 KDT, en passant de 28.560 KDT en 2016 à 13.397 KDT en 2017 soit une diminution de 53,1 %.

En 2017, SAH Tunisie a réalisé un EBIDTA de 33.997 KDT, soit une diminution de 24,3% par rapport à 2016 et un résultat net de 13.397 KDT, soit une diminution de 53,1% par rapport à l'année dernière.

Chiffres en KDT	2016	2017	Var	BP 2017	Tx réel
Revenus	260 676	268 566	3,0%	265 085	101%
Coût matière	167 936	182 120	8%	183 912	99%
Taux de marge brute	35,6%	32,2%		30,6%	1,6%
Charges de personnel	22 983	23 546	2%	20 759	113%
Autres charges d'exploitation	24 829	28 903	16%	24 638	117%
EBITDA	44 928	33 997	-24,3%	35 776	95%
Taux EBITDA	17,2%	12,7%	-4,6%	13,5%	-0,8%
Dotation aux amortissements e	10 541	10 301	-2%	9 193	112%
Résultat d'exploitation	34 387	23 696	-31,1%	26 584	89%
Charges financières nettes	- 4 223	- 10 695	153%	- 2 785	384%
Autres charges et produits	- 1 604	396	-125%	297	133%
Résultat net	28 560	13 397	-53,1%	24 096	56%
Taux de résultat net	11,0%	5,0%	-6,0%	9,1%	-4,1%

✚ **La marge brute** : la société a presque réussi à maîtriser sa marge brute dans un environnement instable qui a réalisé une diminution pour passer de **35,6%** en 2016 à **32,2%** en 2017 contre **30,6%** prévue au niveau de son business plan. Cette maîtrise est principalement expliquée par ce qui suit :

- Une baisse du coût d'achat des matières premières principales
- Une meilleure maîtrise des déchets

✚ **EBITDA** : L'EBITDA de la société est passé de 44.928 KDT en 2016 à 33.997 KDT en 2017, soit une diminution de 24,3%. Cette progression résulte principalement des faits expliquant la baisse de la marge brute.

✚ **Le résultat net** : le résultat net est passé de 28.560 KDT en 2016 à 13.397 KDT en 2017 enregistrant ainsi une baisse de 53,1%.

Chiffres en KDT	2016	2017	Var
Actifs non courants	146 485	163 134	16 649
Stocks nets	76 326	96 723	20 397
Clients nets	62 082	82 399	20 317
Autres actifs courants nets	13 815	20 107	6 292
Liquidités et placements	14 924	13 730	- 1 194
Total des actifs	313 632	376 093	62 461
Capitaux propres	153 056	166 045	12 988
Emprunts	35 829	37 666	1 836
Provisions pour risques et charges	2 231	- 1 444	- 3 674
Fournisseurs	55 346	58 049	2 703
Autres passifs courants	13 261	12 586	- 675
Découverts et autres passifs financiers	53 910	100 304	46 394
Total des CP et des passifs	313 632	373 205	59 573

Le total bilan est passé de 313.632 KDT au 31 décembre 2016 à 376.093 KDT au 31 décembre 2017 enregistrant ainsi une importante augmentation de 62.461 KDT provenant essentiellement de :

- ✚ Les investissements corporels réalisés en 2017 impactant les actifs non courants et les emprunts.
- ✚ L'augmentation des créances client suite à l'accroissement de l'activité.
- ✚ L'affectation du résultat de 2016.

Le bilan de la société au 31 décembre 2017 fait apparaître une situation financière caractérisée par une augmentation de l'endettement et du BFR.

BFR

Chiffres en KDT	2016	2017	Var
Stocks	79 178	100 234	21 056
Clients	65 837	86 719	20 881
Fournisseurs	- 55 346	- 58 049	- 2 703
BFR	89 669	128 904	39 234
Revenus	260 676	268 566	7 890
BFR en jours de revenus	126	175	50

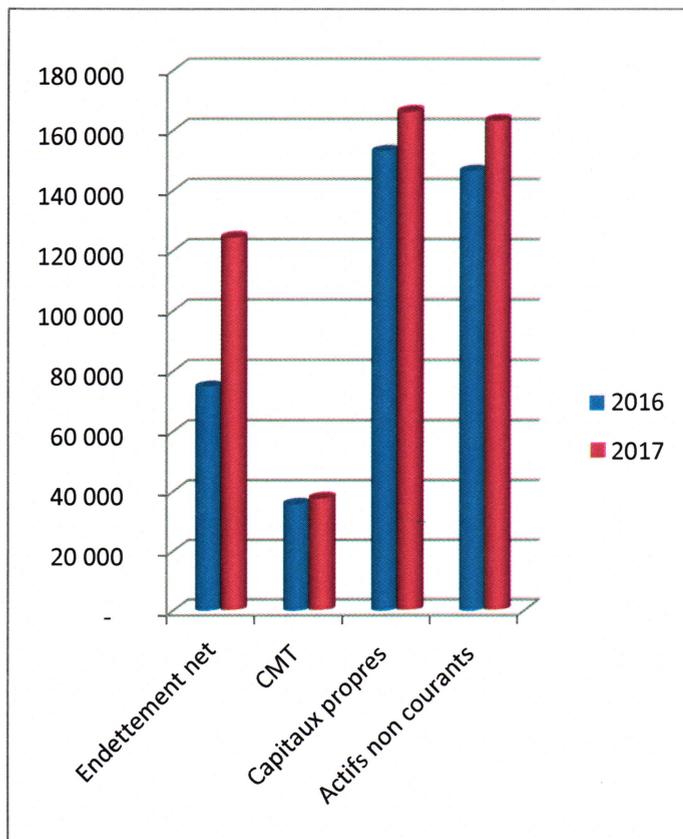
Endettement

Chiffres en KDT	2016	2017	Var
Liquidités et placements	14 924	4 229	- 10 695
CMT (1)	- 35 829	- 37 666	- 1 836
Crédits de gestion et découverts	- 53 910	- 100 304	- 46 394
Endettement net	- 74 815	- 133741	- 58 925
Capitaux propres (2)	153 056	166 045	12 988
Ratio d'indépendance financière = (2) / (1+2)	81%	82%	0%

Le BFR de SAH Tunisie a augmenté de 39.234 KDT en passant de 89.669 à fin 2016 à 128.904 KDT à fin 2017.

Il est passé de 126 jours de CA à 175 jours, soit une augmentation de 50 jours.

Cette augmentation est principalement expliquée par un niveau élevé de créances clients suite à l'augmentation du chiffre d'affaires des deux derniers mois et de la valeur des stocks suite à des achats significatifs vers la fin de la période



L'endettement net est passé de 74.815 KDT en 2016 à 124.240 KDT en 2017 enregistrant une augmentation de 49.425 KDT provenant essentiellement de l'augmentation des crédits de gestion qui ont contribué au financement de l'exploitation. Le ratio d'indépendance financière a enregistré une légère hausse par rapport à 2016 en passant de 81% à 82% au 31 décembre 2017. Le niveau confortable du ratio d'indépendance financière ainsi que la solidité financière de la société sont le fruit des bonnes pratiques financières adoptées par la société depuis sa création.

1.2 Evolution au cours des cinq dernières années

Le tableau suivant présente l'évolution de la structure financière et de la rentabilité de la société durant la période 2013-2017.

Chiffres en KDT	2013	2014	2015	2016	2017	Var moy
Actifs non courants	109 653	118 121	132 349	146 485	163 134	10%
Total des actifs	224 474	230 840	260 398	313 632	376 093	14%
Capitaux propres	101 923	118 438	137 464	153 056	166 045	13%
Endettement net	- 27 652	- 47 875	- 56 437	- 74 815	- 124 240	70%
Total des revenus	205 361	212 570	248 241	260 676	268 566	6%
Résultat d'exploitation	19 306	17 118	29 332	33 227	23 696	5%
Résultat net	17 138	13 544	26 591	28 560	13 397	-4%
Taux de résultat net	8,3%	6,4%	10,7%	11,0%	5,0%	-8%

Durant cette période quinquennale, la « SAH » a pu assurer une **croissance** considérable et a pu garantir une bonne **rentabilité**.

La croissance a été assurée par les investissements physiques, la prise de participation dans les filiales et par l'accroissement des revenus avec un taux de croissance annuel composé de 11%.

La rentabilité a été également assurée avec un résultat net qui varie entre 8.4% et 11% des revenus.

1.3 Indicateurs d'activité trimestriels au 31 mars 2018

Données exprimées en mille dinars Tunisiens

Chiffres en KDT	Note	1 TRM 2018	1 TRM 2017	Variation	Cumul au 31/03/2018	Cumul au 31/03/2017	Variation	Cumul au 31/12/2017
Revenus hors taxes	(1)	74 626	73 705	1%	74 626	73 705	1%	268 933
Revenus hors taxes / Local		58 998	52 686	12%	58 998	52 686	12%	204 611
Revenus hors taxes / Export		15 628	21 019	-26%	15 628	21 019	-26%	64 322
Production valorisée	(2)	71 700	70 815	1%	71 700	70 815	1%	263 554
Investissement	(3)	2 581	760	240%	2 581	760	240%	21 578
Structure d'endettement	(4)				123 310	76 392	61%	124 244
Crédits à long terme					37 756	33 590	12%	47 166
Crédits à court terme					85 554	42 802	100%	77 078

NB : Les données relatives à 2017 ne sont pas encore auditées

Commentaires

(1) Les revenus s'élèvent au 31 mars 2018 à 74.626 KDT contre 73.705 KDT au 31 mars 2017, soit un taux d'augmentation de 1%. Ils représentent 27% de l'objectif annuel prévu au niveau du business plan 2013-2019 (273.984 KDT).

(2) La production est calculée selon la formule : revenus hors taxes + variation des stocks de produits finis et des encours. Elle a enregistré une variation proportionnelle à la variation des revenus.

(3) Les investissements au 31 mars 2018 s'élèvent à 2.581 KDT contre 760 KDT pour la même période de 2017. Ils correspondent essentiellement à l'acquisition de matériels industriels et de matériels de transport.

(4) L'endettement s'élève au 31 mars 2018 à 123.310 KDT contre 76.392 KDT au 31 mars 2017 enregistrant ainsi une augmentation de 46.918 KDT provenant notamment de l'augmentation des crédits de gestion suite à l'accroissement de l'activité et la constitution d'un stock relatif au nouveau lancement décidé en 2018.

1.4 Evénements importants entre la date de clôture et la date du rapport

Aucun événement important n'est survenu entre la date de clôture et la date du rapport.

1.5 Evolution prévisibles et perspectives d'avenir

L'année 2018, sera caractérisée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Continuité de la croissance des ventes aussi bien sur le marché local que sur les marchés étrangers.
- ✚ Continuité des investissements qui vont totaliser 25.698 KDT en 2017 dont notamment l'achèvement de l'usine de Zriba, l'acquisition de nouvelles machines de production durant le premier semestre de 2017, nouveaux dépôts au niveau du site de Béjà, nouvelle usine...
- ✚ Soutien de la croissance externe, par l'exploration de nouvelles opportunités.

Chiffres en KDT	2017	BP 2018	Obj 2018	Var vs 2017	Var vs BP
Revenus	268 566	273 684	288 559	7%	5%
Coût matière	182 120	185 906	187 563	3%	1%
Taux de marge brute	32,2%	32,1%	35,0%	2,8%	2,9%
EBITDA	33 997	37 727	42 977	26%	13,92%
Taux EBITDA	12,7%	13,8%	14,9%	2,2%	1,1%
Résultat d'exploitation	23 696	28 794	31 780	34%	10%
Résultat net	13 397	30 008	18 837	41%	-37%
Taux de résultat net	5,0%	10,96%	6,5%	1,5%	-4,4%

1.6 Recherche et développement

Depuis sa création, la société SAH a accordé une grande importance à l'activité recherche et développement. Cette activité est assurée par la direction « recherche et développement » rattachée directement à la direction générale et qui travaille en étroite collaboration avec les différentes directions opérationnelles (qualité, marketing et commercial, approvisionnement, technique) et également en collaboration avec les principaux clients, les principaux fournisseurs de machines et de matières premières. « SAH » a mis en place la technologie et les moyens humains et matériels nécessaires pour se doter d'une véritable activité de recherche et développement lui permettant la conception, le développement et l'amélioration continue de ses produits conformément aux spécificités et aux tendances de chaque marché et en quête d'une meilleure qualité.

La conception et le design des produits et des emballages sont assurés par une équipe interne d'infographistes rattachée à la direction générale.

En 2017, « SAH » a mis sur le marché 33 nouveaux produits, a développé 55 produits de promotion, a adapté 21 produits pour différentes destinations d'exportation et a changé le conditionnement et le visuel de 17 produits.

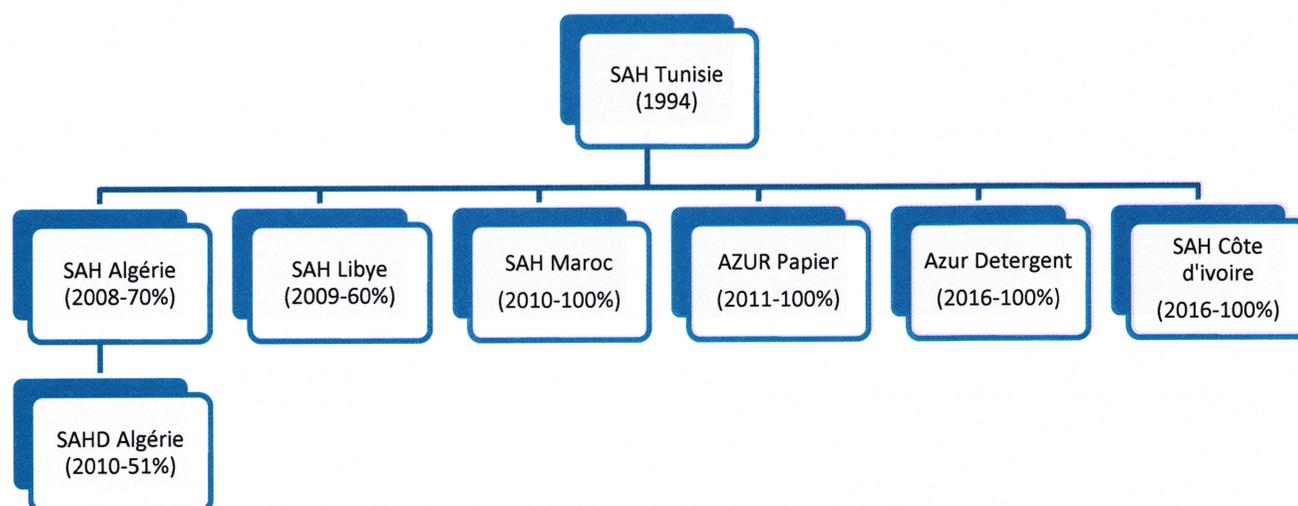
Toutes ces créations ou modifications ont été faites dans l'objectif de satisfaction des clients.

1.7 Les changements de méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers

Aucun changement de méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers n'a eu lieu en 2017.

Chapitre 2 : Participations

Organigramme du groupe SAH au 31 décembre 2017 :



SAH Algérie : société industrielle créée en 2008 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Algérien.

SAHD Algérie : société commerciale créée en 2010. Son objet c'est l'importation de SAH Tunisie du complément de gamme non produit par SAH Algérie afin d'assurer la présence et justifier les futurs investissements de SAH Algérie.

SAH Maroc : société commerciale créée en 2010. Son objet c'est l'importation de SAH Tunisie des produits Lilas afin d'assurer la présence sur la marché Marocain.

SAH Libye : société industrielle créée en 2009 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Libyen.

AZUR Papier : société industrielle créée en 2011. Son objet est la production d'une matière première qui représente 15% des approvisionnements du groupe.

SAH Côte d'ivoire : société industrielle créée en 2016 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Africain (UMOA).

Azur Détergent : société industrielle créée en 2016. Son objet est la production des produits détergents.

2.1 Les prises de participation et les aliénations

- ✚ Aucune augmentation de capital n'a été faite en 2017.
- ✚ Durant l'année 2017, la « SAH » n'a cédé aucun titre de participation.

Tableau détaillé des participations en 2016 et 2017

Société contrôlée	Type de contrôle	Au 31/12/2016		Au 31/12/2017	
		% contrôle et intérêt	Valeur	% contrôle et intérêt	Valeur
SAH Algérie	Exclusif	70%	5 402 607	70%	5 402 607
SAHD Algérie *	Exclusif				
SAH Maroc	Exclusif	100%	925 075	100%	925 075
SAH Libye	Exclusif	60%	3 051 647	60%	3 051 647
AZUR	Exclusif	100%	34 550 000	100%	34 550 000
SAH Côte d'Ivoire	Exclusif	100%	2 944 928	100%	2 944 928
Azur Détergent	Exclusif	100%	1 199 990	100%	1 199 990
Total			35 429 328		35 429 328

* Détenue à hauteur de 51% par SAH Algérie.

2.2 L'activité des sociétés contrôlées

2.2.1 SAH Algérie

L'année 2017 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Amélioration de la rentabilité et de la situation financière suite à une baisse des prix des matières premières et une amélioration de l'activité commerciale.
- ✚ Développement commercial au centre et à l'ouest du pays.

Indicateurs financiers SAH Algérie

Chiffres en KDT	2014	2015	2016	2017	Var
Actifs non courants	17 989	15 394	17 289	18 973	9,7%
Total des actifs	39 456	37 936	43 756	53 914	23,2%
Capitaux propres	16 038	15 435	20 818	24 048	15,5%
Endettement net	- 11 735	- 8 782	- 11 065	- 14 487	30,9%
Total des revenus	43 884	41 207	43 861	51 005	16,3%
Résultat d'exploitation	2 835	2 624	3 997	4 906	22,7%
Résultat net	1 444	616	2 914	2 731	- 6,3%
Taux de résultat net	3,3%	1,5%	6,6%	5,4%	-19,4%

Perspectives :

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la société va investir en 2018 dans un nouveau local de production et une nouvelle machine de production (Essuie Tout et Papier Toilette) et l'acquisition de matériels de transport pour renforcer son réseau de distribution.

2.2.2 SAHD Algérie

L'année 2017 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Augmentation du chiffre d'affaires malgré les restrictions mise en place par les autorités algériennes.
- ✚ Baisse de la rentabilité suite à la dépréciation du dinar algérien par rapport à l'Euro et au dollar.

Indicateurs financier SAHD Algérie

Chiffres en KDT	2014	2015	2016	2017	Var
Actifs non courants	42	101	80	62	-23,1%
Total des actifs	4 928	4 685	3 565	5 282	48,1%
Capitaux propres	1 239	1 137	1 045	949	-9,2%
Endettement net	- 590	260	297	- 205	-169,1%
Total des revenus	6 137	4 688	3 211	5 089	58,5%
Résultat d'exploitation	404	257	-155	380	-345,5%
Résultat net	295	94	211	- 124	-158,8%
Taux de résultat net	4,8%	2,0%	6,6%	-2,4%	-137,1%

2.2.3 SAH Maroc

L'année 2017 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Augmentation du chiffre d'affaires suite à un accord avec un opérateur local pour assurer la commercialisation des produits Lilas au Maroc
- ✚ Rentabilité négative en 2017 suite à l'arrêt des ventes et la dépréciation du dirham par rapport au dollar et à l'Euro.

Indicateurs financiers SAH Maroc

Chiffres en KDT	2014	2015	2016	2017	Var
Actifs non courants	650	461	365	369	1,3%
Total des actifs	5 459	4 661	4 459	5 275	18,3%
Capitaux propres	357	38	-2 952	4 242	-243,7%
Endettement net	132	56	526	-105	-119,9%
Total des revenus	5 433	3 596	1 845	2 438	32,1%
Résultat d'exploitation	-300	1 168	-1 187	-1 055	-11,1%
Résultat net	-350	-1 405	-1 288	-1 068	-17,1%
Taux de résultat net	-6,4%	-39,1%	-69,8%	-43,8%	-37,3%

2.2.4 SAH Libye

L'année 2017 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Augmentation significative du chiffre d'affaires.
- ✚ Des situations de rupture de matières constatées suite à la fermeture des frontières à maintes reprises et des difficultés d'ouverture de lettre de crédit.

Indicateurs financiers SAH Libye

Chiffres en KDT	2014	2015	2016	2017	Var
Actifs non courants	5 289	4 501	4 074	4 376	7,4%
Total des actifs	15 302	16 956	24 196	38 520	59,2%
Capitaux propres	7 134	7 392	15 987	25 900	62,0%
Endettement net	5 684	10 795	9 085	8 696	-4,3%
Total des revenus	25 595	17 352	21 524	38 010	76,6%
Résultat d'exploitation	5 390	2 941	5 011	7 552	50,7%
Résultat net	5 413	2 982	4 118	7 328	78,0%
Taux de résultat net	21,1%	17,2%	19,1%	19,3%	0,8%

2.2.5 AZUR Papier

L'année 2017 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Augmentation du chiffre d'affaires de 47 369 KDT en 2016 à 54 411 KDT en 2017 avec un taux d'accroissement de 14,9 %.
- ✚ Réalisation d'un résultat net positif de 4.774 KDT contre 2.137 KDT en 2016 avec un taux d'accroissement de 123,4 %.

Indicateurs financiers AZUR Papier

Chiffres en KDT	2014	2015	2016	2017	Var
Actifs non courants	62 935	56 856	54 251	58 378	7,6%
Total des actifs	92 252	90 765	88 914	113 850	28,0%
Capitaux propres	18 735	26 974	29 827	34 088	14,3%
Endettement net	- 46 982	- 51 080	- 45 942	- 61 304	33,4%
Total des revenus	38 463	45 185	47 369	54 411	14,9%
Résultat d'exploitation	4 463	4 183	3 663	7 632	108,3%
Résultat net	20	979	2 137	4 774	123,4%
Taux de résultat net	0,1%	2,2%	4,5%	8,8%	94,5%

Perspectives :

- Vu la demande étrangère de nos produits, la Direction Générale a lancé une extension et ce par l'acquisition d'une nouvelle ligne de production de papier.
- Amélioration du rendement de la première machine.
- Recherche de nouveaux clients à l'export.

Chapitre 3 : Actionnariat

3.1 Répartition du capital et des droits de vote

Au 31 décembre 2017, le capital social de « SAH » s'élève à 53.334.842 dinars répartis en 53.334.842 actions de valeur nominale de 1 dinar chacune. Toutes les actions sont ordinaires. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Au 31 décembre 2017, la structure du capital est présentée comme suit :

Non et prénom / Dénomination sociale des Actionnaires	Nombre d'actions souscrites	Valeur des actions en DT	% De participation
Public (Bourse)	17 587 483	17 587 483	32,97560%
JM Holding	35 746 309	35 746 309	67,02243%
Mme Jalila MEZNI	961	961	0,00180%
M. Chokri MEZNI	45	45	0,00008%
M. Makrem MEZNI	11	11	0,00002%
M. Achref MEZNI	11	11	0,00002%
M. Habib MEZNI	11	11	0,00002%
Mme. Khira BOUSAIDI	11	11	0,00002%
Total	53 334 842	53 334 842	

3.2 Condition d'accès aux assemblées

L'assemblée générale se compose de tous les propriétaires d'actions libérées des versements exigibles.

Les actionnaires titulaires d'au moins de dix actions, libérées des versements exigibles, peuvent assister aux assemblées générales sur simple justification de leurs identités et de leur qualité d'actionnaire à la condition d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée.

3.3 Rachat d'action

Article 19 de la loi 99-92 du 17 août 1999 « *Les sociétés admises à la cote de la bourse peuvent acheter les actions qu'elles émettent en vue de réguler leurs cours sur le marché.*

A cette fin, l'assemblée générale ordinaire doit avoir expressément autorisé le conseil d'administration de la société à acheter et à revendre ses propres actions en bourse.

Le conseil d'administration fixe notamment les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée.

Cette autorisation ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans. La société ne peut détenir plus de 10 % des actions déposées auprès de la société de dépôt, de compensation et de règlement prévue par l'article 77 de la présente loi.

Ces actions doivent être mises sous la forme nominative et entièrement libérées lors de l'acquisition.

La société doit disposer, au moment de la décision de l'assemblée générale de réserves autres que les réserves légales, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions à acquérir calculée sur la base du cours justifiant la régulation du marché.

Les actions détenues par la société émettrice ne donnent droit ni aux dividendes, qui doivent être déposés dans un compte de report à nouveau, ni au droit de souscription en cas d'augmentation de capital en numéraire, ni au droit de vote. Elles ne sont pas prises en considération pour le calcul des différents quorums.

Avant de procéder à l'exécution de la décision de l'assemblée précitée, la société doit en informer le conseil du marché financier. A la clôture de l'opération de régulation, la société adresse au conseil du marché financier un rapport détaillé sur son déroulement et sur les effets qu'elle a engendrés ».

L'assemblée générale de « SAH » n'a autorisé aucune opération de rachat d'action et la « SAH » n'a jamais racheté ses actions.

Chapitre 4 : Organes d'administration et de direction

La société est dirigée par un conseil d'administration et par un président directeur général.

Le conseil d'administration est composé par 3 membres au moins et 12 membres au plus, nommés par l'assemblée générale ordinaire et révocables par elle.

Au 31 décembre 2017, le conseil d'administration est composé ainsi :

Non et prénom / Dénomination sociale des Actionnaires	Qualité	Fin Mandats	AGO Nomination
Mme Jalila MEZNI (PDG)	Président	Exercice 2017	18/05/2015
M. Mounir EL JAIEZ (DGA)	Membre	Exercice 2017	18/05/2015
M. Chokri MEZNI	Membre	Exercice 2017	18/05/2015
M. Achraf MEZNI	Membre	Exercice 2018	30/05/2016
M. Adel GOUCHA	Membre	Exercice 2018	30/05/2016
M. Amine ALLEM	Membre	Exercice 2018	30/05/2016
M. Ahmed BADRELDINE	Membre	Exercice 2018	30/05/2016
Le CTKD	Membre	Exercice 2019	25/05/2017
M. Hammadi MOKDADI	Membre représentant des Actionnaires minoritaires	Exercice 2019	25/05/2017
M. Anas BEN MALEK	Membre	Exercice 2019	25/05/2017

4.1 Conditions de nomination

La qualité d'actionnaire n'est pas requise pour être administrateur.

Ne pourront être membre du conseil d'administration les personnes énumérées par l'article 193 du code des sociétés commerciales.

Un salarié de la société ayant à sa nomination un contrat de travail, pour un emploi effectif, antérieur de cinq années au moins peut être membre du conseil d'administration.

La société est dirigée par un président directeur général nommé par le conseil d'administration. Le président directeur général doit être une personne physique, actionnaire et membre du conseil d'administration.

4.2 Délégations accordées au conseil d'administration et au PDG

Aucune délégation de pouvoir n'a été accordée par l'assemblée générale au conseil d'administration et/ou au Président Directeur Général.

4.3 Rôle de chaque organe d'administration et de direction

Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour gérer et administrer, tous les biens et les affaires de la société sans exception dans la limite de l'objet social. Sa compétence s'étend à tous les actes non réservés aux assemblées par la loi et par les statuts.

Le président directeur général assure sous sa responsabilité la direction générale de la Société. En cette qualité il exécute les décisions du conseil d'administration. Ce dernier lui délègue à cet effet tous pouvoirs qu'il peut juger nécessaire avec la faculté de substitution et de délégation pour lui permettre de remplir cette mission.

4.4 Le comité permanent d'audit

Le conseil d'administration désigne parmi ses membres, autre que le président directeur général ou les directeurs généraux adjoints, 3 membres pour composer le comité permanent d'audit.

Le comité permanent d'audit veille au respect par la société de la mise en place de système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacités, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires. Le comité assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société, propose la nomination des commissaires aux comptes et agréé la désignation des auditeurs internes.

Au 31 décembre 2017, le comité d'audit de « SAH » est composé ainsi :

Administrateurs	Qualité	Fin mandat
Représentant permanent de TCKD	Président	Fin 2019
Monsieur Hamadi Mokdadi (représentant des petits porteurs)	Membre	Fin 2019
Monsieur Anas Ben Melek	Membre	Fin 2019

Chapitre 5 : Affectation des résultats

6.1 Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction :

1. De 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au 1/10 du capital social
2. Des prélèvements décidés par l'assemblée générale, sur la proposition du conseil d'administration et destiné à la formation de réserves extraordinaires, fonds d'investissement, fonds de prévoyance et d'amortissements complémentaires.

L'affectation du bénéfice distribuable serait faite comme suit :

1. Les sommes reportées à nouveau
2. Le solde est réparti entre les actionnaires proportionnellement à la quotité du capital que les actions représentent.

6.2 Tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices

	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Autres réserves	Subvention d'inv	Résultats reportés	Résultat d'exercice	Distribution dividende	Total
Situation nette après affectation du résultat 2014	36 566 205	3 656 622	28 988 711	-	2 434 542	39 405 583	-	18 216 376	129 268 039
Augmentation de capital	7 313 226					- 7 313 226			-
Distribution de dividendes								- 18 216 376	- 18 216 376
Encaissement des subv d'inv					316 825				316 825
Quote part des subv d'inv					- 495 204				- 495 204
Situation nette au 31/12/2015	43 879 431	3 656 622	28 988 711	-	2 256 163	32 092 357	-	-	110 873 284
Résultat 2015							26 590 707		26 590 707
Distribution de dividendes		731 322				13 353 747	- 26 590 707	12 505 638	-
Situation nette après affectation du résultat 2015	43 879 431	4 387 944	28 988 711	-	2 256 163	45 446 104	-	12 505 638	137 463 991
Encaissement des subv d'inv									-
Quote part des subv d'inv					- 462 507				- 462 507
Situation nette au 31/12/2016	43 879 431	4 387 944	28 988 711	-	1 793 656	45 446 104	-	-	124 495 846
Résultat 2016							10 560 261		10 560 261
Distribution de dividendes							18 000 000		18 000 000
Situation nette après affectation du résultat 2016	43 879 431	4 387 944	28 988 711	-	1 793 656	45 446 104	28 560 261	-	153 056 106
Augmentation de capital du 16/01/2017	3 134 245	-				- 3 134 245			-
Affectation du résultat 2016	-	313 425		18 000 000		10 246 836	- 28 560 261		-
Situation nette après affectation du résultat 2016	47 013 676	4 701 369	28 988 711	18 000 000	1 793 656	52 558 695	-	-	153 056 106
Augmentation du capital 25/05/2017	2 765 510	-				- 2 765 510			-
Augmentation du capital 23/11/2017	3 555 656	-				- 3 555 656			-
Quote-part des subventions d'investissements	-	-			- 408 949				- 408 949
Total des capitaux propres avant résultat	53 334 842	4 701 369	28 988 711	18 000 000	1 384 707	46 237 529	-	-	152 647 157
Résultat net 2017								13 397 359	13 397 359
Total des capitaux propres avant affectation	53 334 842	4 701 369	28 988 711	18 000 000	1 384 707	46 237 529	-	13 397 359	166 044 516

Chapitre 7 : Contrôle des comptes

Commissaires aux comptes :

Commissaires aux comptes	Tél	Représenté par	Fin mandat
Cabinet MTBF « membre de PwC »	71.963.900	M. Ahmed Belaifa	Fin 2017
Cabinet Hayet Labidi	71.950.104	Mademoiselle Hayet Labidi	Fin 2018

Chapitre 8 : Gestion des ressources humaines

8.1 Effectifs

En l'espace de quelques années, l'environnement professionnel de SAH a connu plusieurs changements liés au souci permanent de la société de diversifier son activité et de réorganiser sa structure pour garantir davantage de prospérité et de stabilité que ce soit sur le plan économique que social. Dans ce cadre, la SAH oriente sa politique RH en fonction de la stratégie globale de l'entreprise pour garantir un résultat satisfaisant et efficient.

L'effectif SAH a connu une évolution considérable depuis l'année 2011 et ce en raison de l'accroissement du volume d'activité et la création de nouveaux sites de production à Béja et Zriba.

Effectifs

SITE	2014	2015	2016	2017	2016 vs 2017
SIEGE	247	237	288	311	8%
DEPOT CENTRAL	117	94	85	100	18%
MJEZ EL BAB	790	746	691	671	-3%
BEJA	309	356	400	533	33%
ZRIBA	310	360	380	387	2%
TOTAL	1 773	1 793	1 844	2 002	9%

L'effectif de SAH s'élève au 31 décembre 2017 à 2.002 dont 83% ayant moins de 40 ans :

Effectifs par tranche d'âge

	2016			2017			Tranche/Total
	HOMME	FEMME	Total	HOMME	FEMME	Total	
17-25	190	262	452	184	264	448	22%
26-40	685	401	1086	892	479	1371	59%
41-60	244	62	306	148	35	183	17%
TOTAL	1119	725	1844	1224	778	2002	100%

Au 31 décembre 2017, le taux d'encadrement est resté stable par rapport aux années précédentes au niveau de 20%. S'agissant d'une société industrielle, les agents d'exécution représentent la catégorie socioprofessionnelle la plus importante avec 66% de l'effectif.

8.2 Intéressement et avantages sociaux

Afin d'assurer un bon climat social et développer l'appartenance de son personnel, SAH a adopté un système de rémunération adéquat et motivant caractérisé par un bon niveau de salaires, des primes de rendement trimestrielles et annuelles selon les performances et certains avantages en nature.

Les augmentations annuelles de salaire se font au mérite sur la base des évaluations annuelles et ce dans un objectif de motiver davantage le personnel, assurer une visibilité sur le plan de carrière et viser une amélioration continue du rendement et de l'efficacité des employés.

Par ailleurs, SAH offre à son personnel d'autres avantages sociaux comme :

- ✚ Des prêts au personnel pour les aider à faire face à des situations imprévues ou des dépenses qui risquent de les déstabiliser financièrement.
- ✚ Des aides sociales à l'occasion de certains événements comme la rentrée scolaire et les fêtes religieuses.

8.3 Formation professionnelle

SAH accorde de plus en plus d'importance pour la formation de ses employés dans le but de développer leurs savoir-faire, leur motivation, leur sentiment d'appartenance et élargir

les perspectives d'évolution de leurs plans de carrières. Ces formations sont assurées par des cabinets externes ou également en interne par les cadres expérimentés de la société.

Les thèmes de formation effectués durant les années 2015, 2016 et 2017 ont touché pratiquement aux différents aspects de l'activité à savoir le management, la gestion des ressources humaines, le contrôle de gestion, l'audit, le système d'information, la production, la maintenance...

Formation professionnelle

FORMATION EXTERNES	2015	2016	2017
NOMBRE DE PARTICIPANT	265	65	209
NOMBRE D'HEURES	3 493	695	3015

Chapitre 9 : Eléments sur le contrôle interne

9.1 Définition et objectif du contrôle interne

SAH définit le contrôle interne comme étant un processus mis en œuvre par son conseil d'administration, sa direction générale et son personnel, et destiné à fournir une assurance raisonnable sur :

- ✚ L'identification, la prévention et la gestion des principaux risques de la société ;
- ✚ La conformité aux lois et aux réglementations;
- ✚ L'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale;
- ✚ La fiabilité des informations financières et comptables ;

Le Conseil d'administration, via le Comité d'Audit, est tenu informé des évolutions majeures du dispositif de contrôle interne et peut procéder à tout contrôle spécifique qui lui semble opportun.

Ce dispositif se fonde sur l'organisation de la société, l'environnement de contrôle interne et s'inscrit dans une démarche continue d'identification, d'évaluation et de gestion des facteurs de risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs et des opportunités pouvant améliorer les performances.

9.2 Environnement de contrôle interne de SAH Tunisie

La qualité du dispositif de contrôle interne constitue une préoccupation permanente pour la société qui renforce de manière continue ce dispositif, à travers notamment une documentation des procédures et la mise en place des indicateurs supplémentaire. Le contrôle interne s'appuie également sur les responsables des entités opérationnelles.

L'amélioration continue de nos outils informatiques participe à la structuration de notre contrôle interne.

Les points de contrôle interne clés et les procédures de la société sont diffusés aux salariés via la direction qualité.

9.3 Activités et procédures de contrôle interne

Les activités de contrôle constituent une partie intégrante des opérations quotidiennes de la société. La direction générale a mis en place une structure de contrôle appropriée pour garantir des contrôles internes efficaces, en définissant les activités de contrôle à chaque niveau opérationnel.

Ces activités incluent les éléments suivants: examens effectués au niveau supérieur; contrôles d'activité appropriés pour les différents départements ou unités; contrôles physiques; vérification périodique du respect des plafonds d'engagement; système d'approbation et d'autorisation; système de vérification et de contrôle par rapprochement. Toutes ces activités sont définies clairement dans le manuel des procédures.

La société est dotée aussi d'un manuel comptable.

9.4 Information et communication

Le système d'information mis en place par la direction générale a pour objectif de satisfaire aux exigences de sécurité, de fiabilité, de disponibilité et de traçabilité de l'information.

Afin de garantir la correcte utilisation de ces outils et donc, la pertinence de l'information, une documentation fonctionnelle, appropriée aux besoins des utilisateurs, a été déployée.

La direction générale a également mis en place des dispositifs destinés à assurer la sécurité des systèmes d'information et de l'intégrité des données informatiques qui font l'objet des tests périodiques.

En termes de communication interne, la direction générale a institué des voies de communication efficaces pour garantir que l'ensemble du personnel soit parfaitement informé des politiques et procédures affectant ses tâches et responsabilités. Une procédure de mise à jour et de diffusion des procédures, des instructions et des notes de services a été mise en place à cet effet.

9.5 Pilotage du système de contrôle interne

Le pilotage du système de contrôle interne est l'une des composantes les plus déterminantes de l'efficacité durable du système de contrôle interne. Il permet de surveiller le système en le dotant d'un dispositif lui assurant une efficacité continue.

La direction générale joue le rôle principal dans le processus de pilotage du contrôle interne. C'est elle qui détermine les contrôles qui doivent être surveillés, les personnes et services concernés, les outils et procédures à mettre en œuvre et les rôles et responsabilités de chaque membre de l'organisation dans le processus.

Quant au conseil d'administration, son rôle consiste à assister et à surveiller le déroulement du processus. Il exerce sa responsabilité de pilotage, en identifiant les risques liés aux objectifs de l'organisation, les contrôles que la direction a mis en place pour gérer ou réduire ces risques et la façon dont elle exerce pour garantir que le système continue à fonctionner efficacement.

La direction générale et le conseil d'administration ont mis en place deux organes internes à savoir l'audit interne et le comité permanent d'audit qui jouent un rôle déterminant dans le processus de pilotage du contrôle interne.

La direction audit interne de SAH a pour fonction principale l'évaluation de l'efficacité du système de contrôle interne à travers les missions d'audit qu'elle exerce.

Quant au comité d'audit, il joue le rôle d'un organe de contrôle quant au déroulement du processus de pilotage, aux travaux effectués par les auditeurs aussi bien internes qu'externes et à la conduite des opérations par la direction.

Chapitre 10 : Etats financiers de l'année 2017

Société d'Articles Hygiéniques

Bilan arrêté au 31 Décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	<u>Notes</u>	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		1 633 446	1 394 025
Moins : amortissements		<1 325 145>	<1 153 431>
	II.1	308 301	240 594
Immobilisations corporelles		169 514 096	148 672 160
Moins : amortissements		<58 749 786>	<51 478 095>
	II.2	110 764 310	97 194 065
Immobilisations financières	II.3	61 561 859	49 050 519
Total des actifs immobilisés		172 634 470	146 485 178
Autres actifs non courants			
Total des actifs non courants		172 634 470	146 485 178
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	II.4	100 233 724	79 177 618
Moins : provisions		<3 510 503>	<2 851 616>
		96 723 221	76 326 002
Clients et comptes rattachés	II.5	86 718 597	65 837 384
Moins : provisions		<4 319 901>	<3 755 592>
		82 398 696	62 081 792
Autres actifs courants	II.6	20 723 189	14 689 232
Moins : provisions		<616 364>	<874 321>
		20 106 825	13 814 911
Placements et autres actifs financiers	II.7	4 216	4 216
Liquidités et équivalents de liquidités	II.8	4 225 704	14 920 063
Total des actifs courants		203 458 662	167 146 984
Total des actifs		376 093 132	313 632 162

Société d'Articles Hygiéniques

Bilan arrêté au 31 Décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Notes	2017	2016
Capitaux propres			
Capital social		53 334 842	43 879 431
Réserve légale		4 701 368	4 387 943
Subvention d'investissement		1 384 707	1 793 656
Prime d'émission		28 988 711	28 988 711
Résultats reportés		46 237 529	45 446 104
Réserve spéciale de réinvestissement		18 000 000	-
Total des capitaux propres avant résultat		152 647 157	124 495 845
Résultat de l'exercice		13 397 359	10 560 261
Résultat affecté dans un compte de réserve spécial d'investissement		-	18 000 000
Total des capitaux propres avant affectation	II.9	<u>166 044 516</u>	<u>153 056 106</u>
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	II.10	37 665 746	35 829 416
Autres passifs non courants		1 443 902	2 230 576
Total des passifs non courants		39 109 648	38 059 992
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	II.11	58 048 816	55 345 520
Autres passifs courants	II.12	12 586 000	13 260 784
Autres passifs financiers courants	II.13	87 221 988	52 896 114
Concours bancaires		13 082 164	1 013 646
Total des passifs courants		170 938 968	122 516 064
Total des passifs		<u>210 048 616</u>	<u>160 576 056</u>
Total des capitaux propres et des passifs		376 093 132	313 632 162

Société d'Articles Hygiéniques

Etat de résultat

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2017	2016
Produits d'exploitation			
Revenus	III.1	266 698 923	259 180 390
Autres produits d'exploitation		1 867 341	1 495 368
Total des produits d'exploitation		268 566 264	260 675 758
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis et encours		4 356 114	4 121 213
Achats consommés de matières et d'emballages	III.2	<186 475 972>	<172 056 781>
Charges de personnel	III.3	<23 545 470>	<22 983 407>
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.4	<10 301 008>	<10 540 929>
Autres charges d'exploitation	III.5	<28 903 457>	<24 828 713>
Total des charges d'exploitation		<244 869 793>	<226 288 617>
Résultat d'exploitation		23 696 471	34 387 141
Charges financières nettes	III.6	<10 694 912>	<4 223 128>
Produits des placements	III.7	-	4 179
Autres gains ordinaires	III.8	1 165 602	671 663
Autres pertes ordinaires	III.9	<64 687>	<22 608>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		14 102 474	30 817 247
Impôt sur les sociétés		<705 115>	<1 116 352>
Résultat des activités ordinaires après impôt		13 397 359	29 700 895
Elément extraordinaire (Contribution Conjoncturelle)		-	<1 140 634>
Résultat de l'exercice		13 397 359	10 560 261
Résultat affecté dans un compte de réserves spéciales d'investissement		-	18 000 000
Résultat net de l'exercice		13 397 359	28 560 261

Société d'Articles Hygiéniques

Etat de flux de trésorerie

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2017	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	13 397 359	28 560 261
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	10 301 008	10 540 929
Plus ou moins-value de cession	<725 839>	<207 504>
Quote part des subventions inscrite en résultat	<408 949>	<462 507>
Variation des :		
Stocks	<21 056 106>	<19 532 423>
Créances clients	<20 881 213>	<12 526 731>
Autres actifs	<6 033 957>	<2 933 127>
Fournisseurs et autres dettes	268 853	8 095 808
Autres passifs (hors dividendes)	<674 784>	5 124 559
Placements	-	3 000 000
<u>Flux de trésorerie affectés à (provenant de) l'exploitation</u>	IV.1 <25 813 628>	19 659 265
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Encaissement sur cession d'immobilisations	1 663 189	228 366
Décaissements pour acquisition d'immobilisations	<22 263 302>	<18 432 300>
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	<12 511 340>	<4 351 316>
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	IV.2 <33 111 453>	<22 555 250>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	-	<12 481 450>
Encaissement / Décaissement d'emprunts CMT	4 530 235	<283 725>
Encaissement / Décaissement de crédits de gestion	31 631 969	22 672 804
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>	IV.3 36 162 204	9 907 629
Variation de trésorerie	<22 762 877>	7 011 644
Trésorerie au début de l'exercice	13 906 417	6 894 773
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<8 856 460>	13 906 417

Chapitre 11 : Rapports des commissaires aux comptes

Tunis, le 04 Mai 2018

*Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA »*

5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I – Tunis-

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la «Société d'Articles Hygiéniques SA», qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 166.044.516 dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 13.397.359 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Valorisation des stocks

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant net de 96.723.221 DT, représentent un des postes les plus importants du bilan. Au 31 décembre 2017, la provision sur les stocks s'élève à 3.510.503 DT.

Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré pour les éléments achetés (matières premières et pièces de rechange), et au coût de production pour les éléments produits (produits finis et semi-finis), ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture et à vérifier que l'évaluation de leurs coûts d'entrée en stock est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock et d'apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note VII des états financiers, qui indique que la société a reçu en janvier 2018 un avis d'un contrôle fiscal couvrant l'année 2016 et portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. A la date du présent rapport, la société n'a pas encore reçu la notification des résultats de ce contrôle, et l'issue de ce contrôle reste ainsi indéterminée.

Rapport de gestion du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états

financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Les Commissaires aux Comptes Associés

Cabinet HAYET LABIDI

M.T.B.F

Ahmed BELAIFA

Hayet Labidi

Rapport Spécial

Tunis, le 04 Mai 2018

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA »**

5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis-

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- La société a obtenu en août 2017 auprès d'AZUR Papier SA un prêt en compte courant associé de 1.674.274 DT, au taux de 8%. Ce prêt a généré des charges d'intérêts de 52.833 DT.

- Au 31 décembre 2017, les financements à court terme (financement stock, financement devises, facilités de caisse...) se détaillent comme suit:

Banque	Montant en TND
BNA	11.815.038
BIAT	22.500.000
UIB	19.744.496
UBCI	12.860.454

B. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2017

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 :

- La société a contracté en décembre 2013 auprès d'Attijari Bank deux emprunts pour 5.500.000 DT et 5.000.000 DT, remboursables sur 7 ans avec deux années de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Au 31 décembre 2017, le solde de ces deux emprunts s'élève à 5.901.792 DT.
- La société a contracté en décembre 2013 auprès de l'UIB un emprunt de 10.000.000 DT, remboursable sur 7 ans avec une année de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Il est à signaler que la première tranche de 6.000.000 DT a été débloquée en décembre 2013 et que la seconde tranche de 4.000.000 DT a été débloquée en 2014. Au 31 décembre 2017, le solde de cet emprunt s'élève à 5.833.333 DT.
- En vertu de la convention conclue entre la société, d'une part, et le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint, d'autre part, et portant sur la location d'un dépôt de stockage sis à Charguia, la société a payé les loyers relatifs à l'exercice 2017 qui s'élèvent à 103.385 DT.
- La société a accordé en novembre 2016 une avance de 800.000 DT à la société AZUR Détérgent SARL. Au cours de l'exercice 2017, la société a accordé également un prêt de 6.500.000 DT. Ces prêts ont généré des produits d'intérêts au taux de 8% de 440.298 DT. Au 31 décembre 2017, le solde du compte courant AZUR Détérgent SARL s'élève à 7.740.298 DT.
- Les prêts accordés à la société AZUR Papier SA ont généré des produits d'intérêts au taux de 8% de 41.569 DT. Ces prêts ont été totalement remboursés en août 2017.
- En mars 2017, la société SAH SA a accordé une lettre de confort à la Société Générale Algérie afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 1 157mDZD (25mDT) sollicitée par SAH Algérie.

C. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Président Directeur Général, comme fixés par le Conseil d'Administration du 10 novembre 2009 et tels qu'ils ressortent des états financiers se présentent comme suit :
 - ✓ Une rémunération annuelle brute au titre de l'exercice 2017 de 491.140 DT payable sur 13 mensualités.
 - ✓ Le Conseil d'Administration réuni en date du 30 avril 2018, a fixé la rémunération variable brute au titre de l'exercice 2017 à 985.401 DT, soit l'équivalent de 4% du résultat net consolidé du Groupe SAH. Le montant provisionné dans les comptes de la société au titre de cette rémunération s'est élevé au titre de l'exercice 2017 à 1.000.000 DT.
 - ✓ D'autres avantages en nature sont accordés au Président Directeur Général et liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).
- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général Adjoint, comme fixée par le Conseil d'Administration du 10 novembre 2009 s'élève à 52.500 DT. Cette rémunération est augmentée de 5% annuellement à partir de l'exercice 2010. Le montant de cette rémunération s'est élevé au titre de l'exercice 2017 à 65.988 DT.
- L'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2017 a décidé l'octroi de :
 - Des jetons de présence au profit des administrateurs pour 15.000 DT.
 - Une rémunération des membres du comité permanent d'audit pour 5.000 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Les Commissaires aux Comptes Associés

M.T.B.F

Ahmed BELAIFA

Cabinet HAYET LABIDI

Hayet Labidi

Deuxième partie

Rapport d'activité 2017 du groupe SAH

SOMMAIRE

Présentation du groupe

Chapitre 1 : Activité et résultats

Chapitre 2 : Gestion des ressources humaines

Chapitre 3 : Contrôle des comptes

Chapitre 4 : Etats financiers

Chapitre 5 : Rapports des commissaires aux comptes

PRESENTATION DU GROUPE

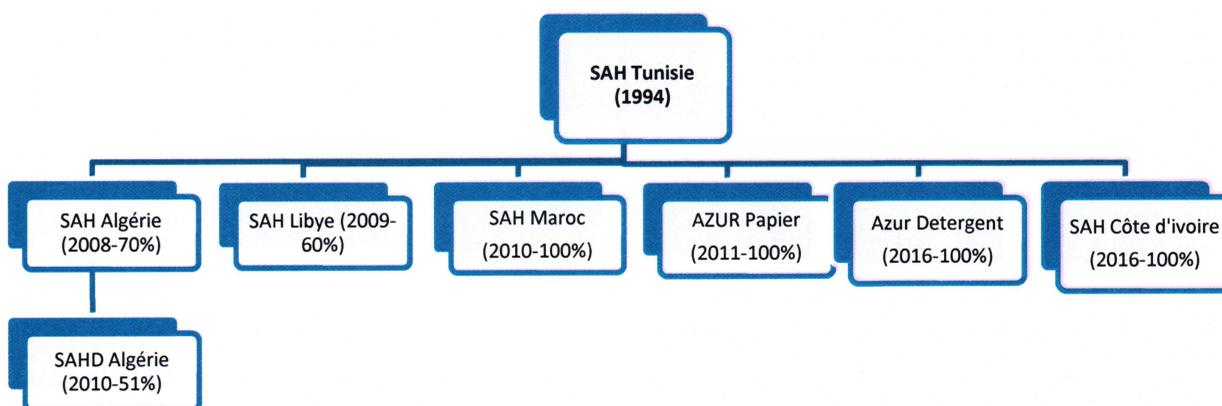
Dénomination : Groupe Société d'Articles Hygiéniques « SAH »

Objet : La production et la commercialisation des articles hygiéniques, paramédicaux, et cosmétiques et d'une manière générale, la réalisation de toute opération se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Création : 2008, année de création de la première filiale SAH Algérie.

Nombre de société : Une société mère et 5 filiales.

Organigramme :



SAH Algérie : société industrielle créée en 2008 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Algérien.

SAHD Algérie : société commerciale créée en 2010. Son objet c'est l'importation de SAH Tunisie du complément de gamme non produit par SAH Algérie afin d'assurer la présence et justifier les futurs investissements de SAH Algérie.

SAH Maroc : société commerciale créée en 2010. Son objet c'est l'importation de SAH Tunisie des produits Lilas afin d'assurer la présence sur la marché Marocain.

SAH Libye : société industrielle créée en 2009 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Libyen.

AZUR Papier : société industrielle créée en 2011. Son objet est la production d'une matière première qui représente 15% des approvisionnements du groupe.

SAH Côte d'ivoire : société industrielle créée en 2016 pour consolider la présence des produits Lilas sur le marché Africain (UMOA).

Azur Détergent : société industrielle créée en 2016. Son objet est la production des produits détergents.

CHAPITRE 1 : ACTIVITE ET RESULTATS

1.1 SAH Algérie

L'année 2017 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Amélioration de la rentabilité et de la situation financière suite à une baisse des prix des matières premières et une amélioration de l'activité commerciale.
- ✚ Développement commercial au centre et à l'ouest du pays.

Perspectives :

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la société va investir en 2017 dans un nouveau local de production et une nouvelle machine de production (Essuie Tout et Papier Toilette) et l'acquisition de matériels de transport pour renforcer son réseau de distribution.

1.2 SAHD Algérie

L'année 2017 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Augmentation du chiffre d'affaires malgré les restrictions mise en place par les autorités algériennes.

- ✚ Baisse de la rentabilité suite à la dépréciation du dinar algérien par rapport à l'Euro et au dollar.

1.3 SAH Maroc

L'année 2017 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Augmentation du chiffre d'affaires suite à un accord avec un opérateur local pour assurer la commercialisation des produits Lilas au Maroc
- ✚ Rentabilité négative en 2017 suite à l'arrêt des ventes et la dépréciation du dirham par rapport au dollar et à l'Euro.

1.4 SAH Libye

L'année 2017 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Augmentation significative du chiffre d'affaires.
- ✚ Des situations de rupture de matières constatées suite à la fermeture des frontières à maintes reprises et des difficultés d'ouverture de lettre de crédit.

1.5 AZUR Papier

L'année 2017 a été marquée essentiellement par les faits suivants :

- ✚ Augmentation du chiffre d'affaires de 47 369 KDT en 2016 à 54 411 KDT en 2017 avec un taux d'accroissement de 14,9 %.
- ✚ Réalisation d'un résultat net positif de 4.774 KDT contre 2.137 KDT en 2016 avec un taux d'accroissement

Perspectives :

- Vu la demande étrangère de nos produits, la Direction Générale a lancé extension et ce par l'acquisition d'une nouvelle ligne de production de papier.
- Amélioration du rendement de la première machine.
- Recherche de nouveaux clients à l'export.

Chiffres en KDT	2016	2017	Var	BP 2017	Tx réel
Revenus	341 261	376 795	10,4%	354 681	106%
Coût matière	203 987	222 551	9%	229 393	97%
Taux de marge brute	40,2%	40,9%	0,7%	35,3%	5,6%
Charges de personnel	32 555	34 310	5%	29 176	118%
Autres charges d'exploitation	41 277	47 827	16%	39 945	120%
EBITDA	63 443	72 108	13,7%	56 167	128%
Taux EBITDA	18,6%	19,1%	0,5%	15,8%	3,3%
Dotation aux amortissements et aux provision:	19 171	17 160	-10%	16 229	106%
Résultat d'exploitation	44 272	54 948	24,1%	39 938	138%
Charges financières nettes	- 9 079	- 27 849	207%	- 5 936	469%
Autres charges et produits	443	1 221	175%	- 608	-201%
Résultat net	35 636	28 320	-20,5%	33 394	85%
Taux de résultat net	10,4%	7,5%	-2,9%	9,4%	-1,9%
Intérêts des minoritaires	2 388	3 685	54,3%	2 147	172%
Résultat net part du groupe	33 248	24 635	-25,9%	31 247	79%

✚ **Croissance** : Par rapport à 2016, le chiffre d'affaires du groupe a enregistré une croissance de 10,4% pour atteindre 376.795 KDT, soit un taux de réalisation de 106% par rapport au business plan. La croissance du chiffre d'affaires provient de la société mère SAH, de la société Azur papier.

✚ **Marge brute** : Le taux de marge brute s'est établi au niveau de 40.9% (au-dessus de ce qui est prévu au niveau du BP), soit une évolution de 0.7% par rapport à 2016. Cette évolution positive provient des sociétés AZUR Papier et SAH Libye qui présentent des marges brutes supérieures à celle des autres sociétés du groupe ainsi que l'amélioration de la marge brute de SAH Tunisie

✚ **EBITDA** : Suite à l'augmentation du volume d'affaires, L'EBITDA est passé de 63.443 KDT en 2016 à 72.108 KDT en 2017, soit une croissance de 13,7% et un taux de réalisation de 128% par rapport au BP. Ceci provient essentiellement de l'amélioration de la marge brute du groupe suite à l'atteinte de la pleine capacité de la société Azur papier et l'amélioration de la marge brute de SAH Tunisie

✚ **Résultat net** : Le résultat net s'est établi à 28.320 KDT, soit une diminution de 20.5% par rapport à 2016 et un taux de réalisation du BP de 85%. Ceci est

principalement expliqué par l'importance des charges financières nettes qui ont totalisé 27.849 KDT dont des pertes de change de 15.119 KDT.

Il est à noter, qu'en 2017, la performance du groupe a été négativement impactée par le résultat de la société mère SAH Tunisie qui a réalisé un résultat net de 13.397 KDT contre 24.096 KDT prévu au niveau du BP. Cette diminution est principalement expliquée par la hausse des charges financières.

CHAPITRE 2 : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

2.1 SAH Algérie

SAH Algérie a connu une évolution considérable de son effectif qui a doublé depuis l'année 2011 et ce en raison des investissements effectués durant les dernières années. SAH Algérie est passé d'une seule machine en 2011 à 4 machines à fin 2017. L'équipe commerciale et marketing a connu, également, un renforcement afin d'assurer la distribution de la production.

En 2017, l'effectif de la société a connus une augmentation de 14 personnes suite à l'acquisition d'une nouvelle unité de production.

SAH Algérie

Année	Cadre	Exécution	Maitrise	Total Effectif	Taux Encadrement
2011	27	59	29	115	23.48%
2012	66	203	32	301	21.93%
2013	67	188	49	304	22.04%
2014	67	178	43	288	23.26%
2015	44	169	57	270	16,30%
2016	50	183	59	292	17,12%
2017	89	194	28	311	28,62%

2.2 SAHD Algérie

L'effectif de SAHD Algérie s'élève au 31 décembre 2017 à 8 personnes, soit le même effectif de la société au 31 décembre 2016.

2.3 SAH Maroc

L'effectif de SAH Maroc s'élève au 31 décembre 2017 à 3 personnes, soit le même effectif de la société au 31 décembre 2016.

2.4 SAH Libye

L'effectif de SAH Libye a connu une légère baisse en 2017 par rapport à 2016 en passant de 65 en 2016 à 63 en 2017. Cette baisse est principalement due aux conditions sécuritaires difficiles.

2.5 AZUR

L'effectif de la société AZUR Papier est passé de 184 personnes en 2016 à 186 personnes au 31 décembre 2017 avec un taux d'encadrement de 50% au 31 décembre 2016.

CHAPITRE 3 : CONTROLE DES COMPTES

Les missions de contrôle des comptes des sociétés du groupe ainsi que des états financiers consolidés sont assurées par les professionnels suivants :

Société	Commissaires aux comptes
SAH Tunisie	CAF membre de PwC et Cabinet Hayet Labidi
AZUR Papier	CAF membre de PwC et Cabinet Mazars
Etats financiers consolidés	CAF membre de PwC et Cabinet Hayet Labidi
SAH Algérie	Madame Noura Bouafia
SAHD Algérie	Madame Noura Bouafia
SAH Maroc	NA
SAH Libye	NA

CHAPITRE 4 : ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Bilan consolidé

Arrêté au 31 décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	Notes	<u>2017</u>	<u>2016</u>
<u>Actifs non courants</u>			
Actifs immobilisés			
Ecart d'acquisition		7 840 394	7 840 394
Moins : amortissements		<1 568 079>	<1 176 059>
		6 272 315	6 664 335
Immobilisations incorporelles		2 659 852	2 300 625
Moins : amortissements		<2 109 510>	<1 692 795>
	III.1	550 342	607 830
Immobilisations corporelles		305 056 090	246 310 135
Moins : amortissements		<93 125 333>	<77 238 202>
	III.2	211 930 757	169 071 933
Immobilisations financières	III.3	1 286 471	1 293 782
Total des actifs immobilisés		220 039 885	177 637 880
Autres actifs non courants	III.4	2 506 654	899 090
Total des actifs non courants		222 546 539	178 536 970
Actifs courants			
Stocks		156 723 365	107 458 562
Moins : provisions		<4 757 450>	<4 554 369>
	III.5	151 965 915	102 904 193
Clients et comptes rattachés		117 178 277	86 153 560
Moins : provisions		<5 425 934>	<4 823 752>
	III.6	111 752 343	81 329 808
Autres actifs courants		21 883 815	15 239 093
Moins : provisions		<379 537>	<637 494>
	III.7	21 504 278	14 601 599
Placement et autres actifs financiers	III.8	4 216	4 216
Liquidités et équivalents de liquidités	III.9	29 532 752	31 922 381
Total des actifs courants		314 759 504	230 762 197
Total des actifs		537 306 043	409 299 167

Bilan consolidé

Arrêté au 31 décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Notes	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Capitaux propres			
Capital social		53 334 842	43 879 431
Réserves légales		4 701 368	4 387 943
Résultats reportés		55 304 036	50 278 344
Autres capitaux propres		1 384 707	1 793 656
Prime d'émission		28 988 711	28 988 711
Ecart de conversion		4 365 965	1 994 368
Réserve spéciale d'investissement		18 000 000	-
Résultat consolidé (part du Groupe)		24 635 016	33 248 488
Total des capitaux propres (part du Groupe)	III.10	190 714 645	164 570 941
Part des minoritaires	III.10	19 192 938	14 306 158
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	III.11	62 723 748	58 698 493
Autres passifs non courants	III.12	2 046 219	2 587 123
Total des passifs non courants		64 769 967	61 285 616
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.13	68 653 812	55 150 386
Autres passifs courants	III.14	20 823 705	21 039 507
Autres passifs financiers courants	III.15	141 936 798	88 734 752
Concours bancaires	III.16	31 214 178	4 211 807
Total des passifs courants		262 628 493	169 136 452
<u>Total des passifs</u>		327 398 460	230 422 068
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		537 306 043	409 299 167

Etat de résultat consolidé
Relatif à l'exercice clos au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Produits d'exploitation			
Revenus		373 409 391	339 171 987
Autres produits d'exploitation		3 385 988	2 089 337
<u>Total des produits d'exploitation</u>	IV.1	376 795 379	341 261 324
Charges d'exploitation			
Variation des stocks		6 155 490	17 971 917
Achats consommés	IV.2	<228 706 098>	<221 958 498>
Charges de personnel	IV.3	<34 309 504>	<31 414 240>
Dotations aux amortissements et aux provisions	IV.4	<17 160 478>	<19 170 869>
Autres charges d'exploitation	IV.5	<47 826 879>	<41 119 980>
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<321 847 469>	<295 691 670>
Résultat d'exploitation		54 947 910	45 569 654
Charges financières nettes	IV.6	<27 849 247>	<9 079 312>
Produits des placements		-	4 179
Autres gains ordinaires	IV.7	2 380 275	1 956 579
Autres pertes ordinaires	IV.8	<131 594>	<112 524>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		29 347 344	38 338 576
Impôt sur les sociétés et impôts différés		<1 027 454>	<1 404 754>
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		28 319 890	36 933 822
Elément extraordinaire (Contribution Conjoncturelle)		-	<1 297 481>
<u>Résultat de la période</u>		28 319 890	35 636 341
<u>Résultat consolidé part du Groupe</u>		24 635 016	33 248 488
<u>Part des minoritaires</u>		3 684 874	2 387 853

Etat de flux de trésorerie consolidé

Relatif à l'exercice clos au 31 décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2017	2016
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	28 319 890	35 636 341
Ajustements pour :		
• Amortissements et provisions	17 455 651	20 455 695
• Plus ou moins-value de cession	<112 430>	<207 504>
• Quote part des subventions inscrite en résultat	<645 956>	<725 262>
• Ajustement subvention	<276 878>	
Variation des :		
• Stocks	<49 264 803>	< 23 804 181>
• Créances clients	<31 024 717>	< 16 011 364>
• Autres actifs	<6 644 722>	< 2 684 601>
• Fournisseurs et autres dettes	17 070 570	7 973 432
• Autres passifs	<215 802>	7 110 008
• Placements	-	3 000 000
<u>Flux de trésorerie affectés à (provenant de) l'exploitation</u>	<25 339 197>	30 742 564
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement pour acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	<63 211 743>	<27 711 548>
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	149 361	228 366
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	7 311	<283 807>
Décaissement liés aux autres actifs non courants	<1 858 464>	<422 035>
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	<64 913 535>	<28 189 024>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	-	< 12 543 839>
Encaissement / Décaissement d'emprunts et crédits de gestion	57 227 301	18 320 013
Encaissement / subvention d'investissement	-	1 000 000
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>	57 227 301	6 776 174
Variation de trésorerie	<33 034 181>	9 329 714
Ecart de conversion	3 633 431	2 330 230
Trésorerie au début de l'exercice	27 710 574	16 050 630
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<1 681 426>	27 710 574

CHAPITRE 5 : RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Tunis, le 04 Mai 2018

*Mesdames et Messieurs les actionnaires
du Groupe la Société d'Articles Hygiéniques*

« SAH »

5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis-

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 190.715.645 dinars y compris le résultat bénéficiaire (part du Groupe) de l'exercice s'élevant à 24.635.016 dinars ainsi que la part des minoritaires de 19.192.938 dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2017, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus

amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Valorisation des stocks

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2017 pour un montant net de 151.965.915 DT, représentent un des postes les plus importants du bilan. Au 31 décembre 2017, la provision sur les stocks s'élève à 4.757.450 DT.

Les stocks sont valorisés au prix moyen pondéré pour les éléments achetés (matières premières et pièces de rechange), et au coût de production pour les éléments produits (produits finis et semi-finis), ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture et à vérifier que l'évaluation de leurs coûts d'entrée en stock est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock et d'apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note VII des états financiers consolidés, qui indique que la Société d'Article Hygiéniques SA (société mère) a reçu en janvier 2018 un avis d'un contrôle fiscal couvrant l'année 2016 et portant sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. A la date du présent rapport, la société n'a pas encore reçu la notification des résultats de ce contrôle, et l'issue de ce contrôle reste ainsi indéterminée.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de

gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne.

Les Commissaires aux Comptes Associés

Cabinet HAYET LABIDI

M.T.B.F

Ahmed BELAIFA

Hayet Labidi